

*Les revues dans la carrière*¹

Jean-François Tétu

La 71^e section du CNU se réjouit de l'initiative de la SFSIC d'organiser un colloque sur la place et les enjeux des revues pour la recherche dans notre discipline. Le président de la section, empêché d'y participer, sera représenté par R. Boure à qui il confie le texte suivant.

La publication périodique a quatre fonctions directement liées : l'actualisation de la recherche, la promotion d'un auteur, la certification d'un auteur, et la fonction d'archivage. La publication périodique vise d'abord l'actualité de la recherche afin de traduire largement et rapidement les derniers résultats acquis ou les dernières questions qui font débat dans la communauté. D'autre part, la revue facilite la promotion à la fois d'un auteur, et d'une discipline (sa communauté scientifique). Mais surtout, la revue officialise l'intégration du nouvel article dans la mémoire scientifique commune et accomplit ainsi l'acte de certification par lequel le journal "reconnaît" un auteur en tant que membre de son audience ; c'est pourquoi le journal "à comité scientifique" constitue un outil fondamental d'évaluation de la recherche. Enfin, la vie d'une revue est l'accumulation sélective du devenir historique d'une discipline : la longévité d'une revue est donc un facteur important de sa valeur scientifique.

La récente enquête de Philippe Jeannin a tout lieu d'inquiéter, puisqu'elle montre, sur un échantillon important de membres de notre discipline, une profonde méconnaissance de ces revues. Certes, la notoriété d'un chercheur en SHS lui vient souvent de publications sous forme de livres qui font référence, mais, entre la médiatisation rapide du journal, et la relative lenteur du livre, et son individualité, la revue est le lieu privilégié de communication, d'argumentation et de débat dans l'espace public de la recherche. C'est pourquoi nous proposons ici une réflexion en trois points : la crise en cours des revues scientifiques, la pratique du CNU dans l'évaluation des chercheurs, et enfin la montée des publications électroniques.

¹ Communication au colloque de Nice, 25-26 mars 2002 ; paru dans *Place et enjeux des revues pour la recherche en Infocom*. SFSIC/Lamic, 2002, p. 9-13.

I. Y A -T-IL UNE CRISE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE SCIENTIFIQUE ?

Outre la faible connaissance et le faible usage dont témoigne l'enquête en question, les deux manifestations les plus évidentes de cette "crise" sont l'inflation des prix et l'inflation des titres.

1) Des études entreprises par les associations de bibliothèques se focalisent sur les modifications qui affectent la presse périodique et notamment l'augmentation des prix. Les résultats des travaux de l'ARL (Association of Research Libraries) donnent des tableaux synthétiques de l'augmentation significative du prix des éditeurs. En ce qui nous concerne, l'augmentation des tarifs de *Réseaux* est significative.

2) La croissance du nombre des revues fait elle aussi, l'objet de recherches multiples ouvertes autrefois par Dierek de Solla Price qui établissait une relation entre le niveau de spécialisation de la revue et la dimension de son audience (Price concluait que le nombre de journaux par chercheur est stable : 1 pour 10 chercheurs). Un peu partout, l'émergence de nouvelles sous-disciplines liée au désir de légitimation de sous-communautés a bien provoqué l'apparition de titres spécialisés, mais cette multiplication des titres est accentuée par la généralisation de l'interdisciplinarité qui fragilise certaines parutions et pose autrement la question que soulevait Price autrefois. La vie brève de certains périodiques qui n'ont pas les moyens de supporter la communauté scientifique qu'ils ont pour mission d'identifier s'explique par de nombreux autres facteurs qu'il serait instructif d'étudier précisément.

L'inflation du prix des revues, dont le tarif de *Réseaux* constitue un bon exemple, est due, en premier lieu à des charges fixes élevées. Par ailleurs le marché est limité, car l'augmentation du nombre des bibliothèques, qui constituent la majorité des abonnés, n'a pas suivi l'augmentation du nombre des chercheurs ni celle du nombre de titres de périodiques offerts. La petitesse du marché est encore accentuée par la conjoncture économique qui détermine, au sein des bibliothèques, des restrictions budgétaires suivies par des suppressions d'abonnements portant sur les revues les moins consultées. Il faut enfin noter qu'un nombre croissant d'institutions a abandonné les activités de publications périodiques ou leur soutien financier. La possibilité de maintenir de

faibles tarifs par la présence d'une publicité importante fait des *Cahiers de Médiologie* une quasi exception dans cet univers.

Mais ce sont les délais de publication croissants dus à la lenteur de la procédure d'évaluation qui pourrait constituer un élément majeur des difficultés des revues, même si, en SHS, la fonction d'information rapide est moins sensible que dans les sciences "dures" où les délais de publication sont intolérables pour des chercheurs dont la vie scientifique, rythmée par les nouvelles technologies, est confrontée à une culture de l'urgence. C'est pourquoi la circulation rapide de documents sur l'Internet, ou le développement de revues électroniques, doivent être pris fort au sérieux.

II. L'ATTITUDE DU CNU DANS L'ÉVALUATION DES CHERCHEURS

Chacun sait que l'évaluation des travaux de recherche constitue une des tâches essentielles du CNU, qu'il s'agisse des qualifications ou des promotions. Il est donc utile d'expliquer clairement ses pratiques en ce domaine. Or les publications dans les revues constituent indiscutablement un élément majeur de cette évaluation :

Lors de la qualification aux fonctions de MCF, il est matériellement impossible aux rapporteurs de lire l'intégralité de toutes les thèses qu'ils reçoivent. Les rapporteurs les parcourent pour vérifier ce que les rapports de thèse indiquent ou n'indiquent pas. En revanche, les rapporteurs lisent l'intégralité des articles publiés dans les revues, non seulement parce que cela leur est techniquement possible, mais aussi parce que les articles permettent de saisir rapidement et clairement l'originalité, la démarche, et la méthode d'un chercheur. En outre, la publication dans une revue indique l'appartenance à la communauté scientifique : cet indicateur est majeur pour tous les candidats, et bien entendu capital pour tous ceux qui proviennent d'une autre discipline ou d'une activité professionnelle (cf. textes du CNU). A cet égard (l'insertion dans la discipline), la publication conforte les autres manifestations d'"appartenance" disciplinaire comme la participation à des colloques ou journées d'études. Une remarque s'impose cependant : seules les publications à comité de lecture sont considérées comme scientifiques, les autres publications étant

considérées, au mieux, comme "valorisation" de la recherche. C'est pourquoi, par exemple, le CNU retient désormais les communications faites dans les congrès de la SFSIC, depuis que ces communications font l'objet d'un examen en aveugle par son comité scientifique. La 71^e section du CNU se refuse à établir une liste hiérarchique des publications, comme il est usuel en sciences exactes (et aussi, par exemple, dans notre groupe, en 74^e section), mais ses critères correspondent en fait à ce que l'enquête de Ph.Jeannin a établi. Seules les publications dans les revues anglophones en sciences de l'information peuvent faire l'objet d'une classification, du fait de leur indexation dans les current contents, ce qui n'est pas le cas des revues en communication.

Du fait aussi de l'absence, dans notre domaine, d'une revue majeure de la discipline, comme en science politique ou dans beaucoup d'autres cas, le CNU ne souhaite pas qu'une telle classification (et sa hiérarchie) soit le critère majeur de l'évaluation, pas plus qu'il n'impose de nombre minimal de publications pour telle qualification ou telle promotion, à une exception près : le nombre minimal de publications pour les candidatures à titre professionnel (donc sans thèse ou sans HDR) est de deux pour les MCF et de quatre pour les professeurs. Pour les tout jeunes docteurs, le CNU exige de fait au moins une publication, ou une communication dans un colloque à comité de lecture publiée sous forme d' *Actes*.

Lors de la qualification aux fonctions de professeur, il est courant que les membres du CNU connaissent déjà les livres publiés par les candidats . Ce sont donc encore une fois les publications en revue qui indiquent la régularité ou l'importance du travail continu de recherche des candidats. C'est la même attitude qui prévaut lors de l'examen des promotions. Du fait du faible nombre de promotions possibles, et en dehors des autres critères retenus (responsabilités pédagogiques et administratives), les publications dans les revues constituent un critère objectif, tant de l'insertion dans le champ que de l'importance et de la régularité de la recherche. Il reste que la "quantité" n'est pas le seul critère : il est assez fréquent que des candidats aient des publications multiples sur le même objet, avec la même méthode et les mêmes résultats ; s'il est tout à fait légitime, et même souhaitable, qu'un jeune docteur publie en "pièces détachées" des parties de sa thèse, cela est tout à fait différent des simples "reprises" que les rapporteurs identifient rapidement.

Incontestablement, les revues constituent la preuve et le moyen de la "sociabilité scientifique" des candidats que le CNU doit évaluer.

III. L'IRRUPTION DE LA COMMUNICATION

ÉLECTRONIQUE DE LA RECHERCHE

Les revues scientifiques ont été longtemps le premier instrument de la diffusion scientifique. Depuis 1995, le passage du modèle imprimé sur papier aux modèles électroniques s'est rapidement imposé, d'abord dans le domaine des Mathématiques et de l'Informatique car l'environnement de travail des deux communautés avait intégré l'Internet depuis alors plus de dix ans. Les publications périodiques électroniques concernent aujourd'hui la totalité des chercheurs des sciences "dures" et les produits sont suffisamment importants et variés pour que la presse électronique puisse être analysée en terme d'outil de diffusion, de création de nouveaux produits, et de modification de la chaîne traditionnelle de production et de diffusion de l'édition périodique scientifique.

Ce n'est pas encore le cas en SHS, mais les premiers journaux électroniques ont vu le jour et la diffusion des travaux par Internet dans des micro-communautés est quasiment devenue la règle, ce qui impose des réflexions nouvelles.

L'usage du réseau et l'évolution des techniques d'édition vers un "environnement de publication" mettent en cause la structure et l'organisation traditionnelles de la presse périodique dans trois directions. Cette mise en cause est d'abord celle du copyright ; c'est aussi une mise en cause des formes traditionnelles d'évaluation de la publication scientifique et constitue bien le point de départ, au moins potentiellement, d'une nouvelle organisation de l'espace social des communautés scientifiques ; c'est enfin une nouvelle façon d'appréhender l'"article" scientifique, devenu un "fichier" parmi des milliers d'autres : s'il y gagne évidemment en autonomie, il perd son environnement traditionnel, le nom de la publication, d'abord, et aussi la coexistence, ou le "compagnonnage" des autres articles, qui, dans l'édition papier, l'entourent, et font aussi partie de son "sens". Trois aspects méritent d'être relevés.

1. Circulation des idées

Les chercheurs sont de plus en plus nombreux qui depuis moins de dix ans communiquent et diffusent les résultats de leurs travaux avec un usage marginal des publications traditionnelles. Le

rôle, actuellement irremplaçable, des éditions institutionnelles est la preuve que la communauté scientifique protège elle-même ses auteurs des risques de pillage scientifique .

2. Certification et espace social

Loin du secret et de la lenteur des comités de lecture traditionnels, l'Internet offre démocratiquement aux membres des communautés scientifiques de nouveaux moyens, faciles et immédiats, pour exprimer publiquement leurs analyses et leurs critiques.

Ces moyens sont de trois types. Ce sont les conférences électroniques spécialisées, de nouvelles possibilités d'insérer des critiques sur les documents conservés dans les collections d'archives, la systématisation du courrier des lecteurs (validé). La SFSIC en fournit de fort bons exemples avec ses groupes de travail spécialisés, et, pour le dernier cas, sa liste de diffusion.

La nouveauté est que le réseau sous-tend l'espace social des communautés scientifiques et le dote d'un pouvoir de certification qui était jusque là réservé à des comités restreints. S'il est trop tôt encore pour se prononcer sur l'impact des nouvelles méthodes cryptographiques d'authentification, il paraît difficile que leur application ne tienne pas compte des résultats obtenus par les usages critiques en cours.

3. Indépendance de l'article

Ces nouvelles techniques de publication affectent l'article d'une structure polymorphe : l'article change de statut dans la base de données de l'environnement de publication. De document à paraître, il devient document publié. Archivé, il est susceptible d'être complété par les notes des lecteurs. Cette modification constitue un enrichissement potentiel considérable qui s'ajoute à la rapidité de la diffusion. Deuxième modification majeure, l'article s'affranchit de la publication périodique tutélaire : l'article n'est plus publié sous un titre commun (le nom de l'institution ou le nom du journal). Il est seulement une unité de la base de données. Cette modification est à double tranchant, car si l'autonomie ainsi acquise renforce la spécificité de l'article, son "unité", il peut y perdre la dimension proprement "événementielle" qui venait de la réunion, dans une livraison, d'un ensemble que la publication électronique fait éclater. On a beau savoir que le lecteur d'un périodique ne lit pas tout le périodique, mais souvent un seul article, ce qui est confirmé par les demandes de prêt entre bibliothèques, l'importance proprement scientifique de tel article vient aussi de cet environnement susceptible de faire événement. L'article de périodique est daté, ce qui veut dire que s'il vieillit, il peut aussi "faire date". Cette double dimension est radicalement modifiée par la publication électronique. Dans les sciences exactes, les services de fourniture de

documents à la demande proposent déjà une "utilisation séparée" de l'article. Il est beaucoup trop tôt pour en mesurer les effets.